

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 01094

Numéro SIREN : 719 800 310

Nom ou dénomination : SARL "OPTIQUE GRAND SIECLE"

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2020 sous le numéro de dépôt 19244

# Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



## Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 08/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/19244

Déposant :

Nom/dénomination : SARL "OPTIQUE GRAND SIECLE"

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 719 800 310

N° gestion : 1989 B 01094



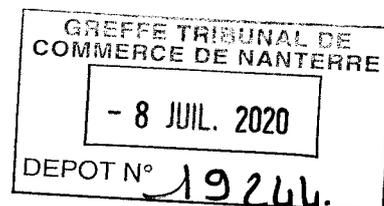
**OPTIQUE GRAND SIECLE**

Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 euros

Siège social : 12-14, rue Honoré de Balzac – 92330 SCEAUX

719 800 310 RCS NANTERRE

\*\*\*



**DOCUMENTS COMPTABLES**

*(Exercice clos le 31 décembre 2019)*

*Pour copie certifiée conforme,  
Le Président*

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be "D. GULLOU".

**D. GULLOU**



A small handwritten signature in black ink, located at the bottom right of the page.

1

**BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : SAS OPTIQUE GRAND SIECLE  
 Adresse de l'entreprise : 14 RUE HONORE DE BALZAC 92330 SCEAUX  
 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Numéro SIRET\* 71980031000026 Durée de l'exercice précédent\* 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

Comptes de régularisation

Renvois :

		Brut		Amortissements, provisions		Exercice N clos le		N-1	
		1		2		3		4	
						131122019		131122018	
						Net		Net	
						3		4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB							
	Frais de développement *	CX							
	Concessions, brevets et droits similaires	AF							
	Fonds commercial (1)	AH	76 225			76 225	76 225		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ							
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL							
	Terrains	AN							
	Constructions	AP	159 486						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	45 491		153 350	6 136		7 694	
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 296		45 491				
Immobilisations en cours	AV			680	616		802		
Avances et acomptes	AX								
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS							
	Autres participations	CU	4 150			4 150	4 150		
	Créances rattachées à des participations	BB							
	Autres titres immobilisés	BD	15 200			15 200	15 200		
	Prêts	BF							
Autres immobilisations financières*	BH	53 362				53 362	53 213		
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	355 209		199 520	155 688		157 284		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL							
	En cours de production de biens	BN							
	En cours de production de services	BP							
	Produits intermédiaires et finis	BR							
	Marchandises	BT	137 318						
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			1 213	136 104	127 638		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	507			507	2 893		
	Autres créances (3)	BZ	29 658			29 658	15 943		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB							
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	50 000			50 000	50 000		
Disponibilités	CF	177 054			177 054	138 026			
Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 462			6 462	8 879			
<b>TOTAL (III)</b>	CJ	400 999		1 213	399 786	343 378			
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	756 208		200 734	555 474	500 662			
Renvois : (1) Dont droit au bail		76 225							
Clause de réserve de propriété : *									
Immobilisations :									
Stocks :									
Créances :									

\* Dossier N° OPTIQU en Euros.



**BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS OPTIQUE GRAND SIECLE**

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* ( Dont versé : .....7...622.....)	DA	7 622	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* ( dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	329 117	343 592	343 592
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	39 561	7 025	7 025
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	377 062	359 002	359 002
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	909	4 373	4 373
	Emprunts et dettes financières divers ( Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	48 583	49 346	49 346
	Dettes fiscales et sociales	DY	128 920	87 942	87 942
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	178 412	141 661	141 661	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	555 474	500 662	500 662	
RENVOLS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	178 412	141 661	141 661	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

*Handwritten signature*



*Handwritten signature*

**3** **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

Désignation de l'entreprise : **SAS OPTIQUE GRAND STIECLE**

Exercice N

Néant  \*

		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Exercice (N-1)		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises*	FA	802 651	FB	1 348	FC	803 999	717 505		
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF			
		services*	FG	1 815	FH		FI	1 815	1 602	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	804 465	FK	1 348	FL	805 813	719 107		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 116	5 563		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 221	971		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	808 150	725 640	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	281 345	274 051		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(8 564)	(12 853)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	165 875	185 788		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 408	4 841		
	Salaires et traitements*					FY	218 197	177 046		
	Charges sociales (10)					FZ	87 496	74 242		
	<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	1 744	2 017	
			- dotations aux provisions				GB			
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	1 213	1 116		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD					
Autres charges (12)					GE	12 899	14 472			
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	763 614	720 719		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	44 536	4 921		
<b>opérations en commun</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	2 952	2 463		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	575	575		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	3 527	3 038		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR				
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU				
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	3 527	3 038		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	48 063	7 959		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Group



4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise : **SAS OPTIQUE GRAND SIECLE**

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH			
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HI			
Impôts sur les bénéfices * (IX)		HJ			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII) (X)</b>		HK	8 502		934
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HL	811 677		728 678
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HM	772 116		721 653
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HN	39 561		7 025
(2) Dont { produits de locations immobilières		HO			
{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY			
(3) Dont { - Crédit bail mobilier *		IG			
{ - Crédit bail immobilier		HP			
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HQ			
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IH			
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IJ			
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IK			
Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		HX			
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RC			
(9) Dont transferts de charges		RD			
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A1			
		A5	407		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A2	407		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A3			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			
Dont cotisations facultatives obligatoires		A9	407		
aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			
dont cotisations Madelin		A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 555 474.36 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 805 813.48 Euros et dégageant un bénéfice de 39 560.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	15.2449	500			500



*[Signature]*

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
DROIT AU BAIL	76 225			76 225	
Total	76 225			76 225	



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	12 840
Disponibilités	
Total	16 585
	29 425

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	186
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	4 322
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	82 027
Autres dettes	
Total	86 535

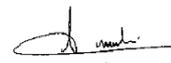


**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		
Charges financières		6 462
Charges exceptionnelles		
Total		6 462



**Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices**  
(Code de Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social					
Nombre des actions ordinaires existantes	7 622	7 622	7 622	7 622	7 622
Nombre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
· par conversion d'obligations					
· par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Montant des affaires hors taxes	7 024 479	7 488 551	7 770 784	7 191 107	8 058 813
Résultat avant impôts, participation des salariés					
· dotations aux amortissements et provisions	8 845 -	59 341	42 175	5 529	49 904
· impôts sur les bénéfices		4 410	5 565	934	8 502
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés					
· dotations aux amortissements et provisions	20 785 -	48 132	33 905	7 025	39 561
Résultat distribué				21 500	21 500
<b>RÉSULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés					
avant dotations aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés					
· dotations aux amortissements et provisions					
dividende distribué à chaque action					
<b>PERSONNEL</b>					
Coût moyen des salariés employés pendant l'exercice					
· tant de la masse salariale de l'exercice	3	2	3	3	3
· tant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	179 820	182 473	202 621	177 046	218 197

3



*[Signature]*

**OPTIQUE GRAND SIECLE**

Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 euros  
Siège social : 12-14, rue Honoré de Balzac – 92330 SCEAUX

719 800 310 RCS NANTERRE



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 JUIN 2020**

(exercice clos le 31 décembre 2019)

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE**

L'Assemblée générale décide, sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui s'élève à 39.560,59 €, de la manière suivante :

- à titre de dividende, à hauteur de ..... 21.500,00 €
- au poste "autres réserves", à hauteur de ..... 18.060,59 €

Chaque action recevra ainsi un dividende global de 43 € qui sera mis en paiement au siège social à compter du 15 septembre 2020.

Conformément aux dispositions légales, il est précisé :

- que l'intégralité des dividendes dont la distribution est décidée, est éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts,

- que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

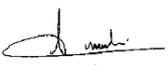
Exercice	Dividende Global	Revenus éligibles à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du CGI	Dividende par action
2018	21.500 €	21.500 €	43 €
2017	21.500 €	21.500 €	43 €
2016	Néant	Néant	Néant

Il est en outre précisé que :

- suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement du 2 septembre 2016, il a été procédé à la distribution d'une somme de 31.500 €, soit 63,00 € par action, prélevée sur le poste "autres réserves", éligible intégralement à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

- suivant décision collective des associés du 18 mai 2017, il a été procédé à la distribution d'une somme de 15.750 €, soit 31,50 € par action, prélevée sur le poste "autres réserves", éligible intégralement à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

D.G.



## RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE

L'Assemblée générale décide, sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui s'élève à 39.560,59 €, de la manière suivante :

- à titre de dividende, à hauteur de ..... 21.500,00 €
- au poste "autres réserves", à hauteur de ..... 18.060,59 €

Chaque action recevra ainsi un dividende global de 43 € qui sera mis en paiement au siège social à compter du 15 septembre 2020.

Conformément aux dispositions légales, il est précisé :

- que l'intégralité des dividendes dont la distribution est décidée, est éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts,

- que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

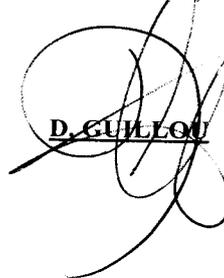
Exercice	Dividende Global	Revenus éligibles à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du CGI	Dividende par action
2018	21.500 €	21.500 €	43 €
2017	21.500 €	21.500 €	43 €
2016	Néant	Néant	Néant

Il est en outre précisé que :

- suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement du 2 septembre 2016, il a été procédé à la distribution d'une somme de 31.500 €, soit 63,00 € par action, prélevée sur le poste "autres réserves", éligible intégralement à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

- suivant décision collective des associés du 18 mai 2017, il a été procédé à la distribution d'une somme de 15.750 €, soit 31,50 € par action, prélevée sur le poste "autres réserves", éligible intégralement à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

Le Président,

  
**D. GUILLOU**

**MONGALVY et ASSOCIES**  
Société d'Avocats au Barreau de Paris

49 bis, Avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 PARIS

Tél. 01.42.25.56.92 - Fax 01.42.25.39.15 - mongalvy.avocats@ecfj.fr

-----

Didier BRUNIER  
Philippe METEYER  
Béatrice HARCHIN

Paris, le 2 juillet 2020

Palais K 0060

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE**  
**Service des comptes annuels**  
4 rue Pablo Neruda  
92020 NANTERRE cedex

Messieurs,

Nous vous prions de trouver ci-joint en un exemplaire, pour dépôt à votre Greffe, conformément aux nouvelles dispositions du décret n° 2012-928 du 31 Juillet 2012, l'ensemble des documents visés audit décret, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, concernant notre cliente, la société "OPTIQUE GRAND SIECLE", société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 € dont le siège social est à SCEAUX (92330) – 12/14, rue Honoré de Balzac, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 719 800 310.

A cet effet, nous joignons un chèque bancaire pour un montant 45,80 €, en règlement des frais de dépôt.

En notre qualité de mandataire, nous vous remercions de bien vouloir **nous retourner directement, à notre Cabinet**, le certificat justifiant de cette formalité.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

  
**Philippe METEYER**



